

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2019

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 5

Finances et gestion publiques

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P

SUJET

FINANCES ET GESTION PUBLIQUES

Code matière : 025

Aucun document ni matériel n'est autorisé.

Le candidat traitera obligatoirement les deux sujets suivants.

Sujet n° 1

Quelles sont les perspectives financières de l'Assurance Maladie ?

Sujet n° 2

Brexit et budget de l'Union Européenne.

